

Action Sociale sur l'Espace Public ASEP

Bilan d'activité 2020
Mars 2021



WWW.ADALEA.FR

SOMMAIRE

1. Présentation du pôle et de l'action	3
2. Rapport quantitatif de l'action.....	4
2.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action	4
2.2 Compositions familiales	4
2.3 Ages.....	5
2.4 Environnement des personnes	6
2.5 Ressources au 1 ^{er} contact	6
2.6 Origines géographiques.....	6
2.7 Modes d'habitat au 1 ^{er} contact.....	7
2.8 Lieux de rencontre	7
2.9 Réponses apportées.....	9
3. Evènements marquants	10
4. Problématiques rencontrées	12
5. Paroles d'usagers, témoignages, exemples.....	13
6. Ressources humaines	14
7. Environnement, réseau, partenariat	14
8. Plan d'actions	15

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Le pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale d'ADALEA intervient en direction :

- ✓ Des femmes victimes de violences conjugales et familiales ainsi que de leurs enfants,
 - ✗ **ACCUEIL ECOUTE FEMMES** : Un service d'écoute téléphonique, un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de paroles, une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence, des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels.
- ✓ Des ménages en recherche d'hébergement ou de logement,
 - ✗ Le **SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du département des Côtes d'Armor.
- ✓ Des publics en grande précarité au sein de différentes actions,
 - ✗ **L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ALLOCATAIRES DU RSA** : accueil et accompagnement des allocataires du RSA marginalisés. Accompagnement pour une resocialisation et une autonomie financière.
 - ✗ Les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUES** : des appartements pour des personnes en situation de précarité souffrant de pathologies chroniques avec une équipe de professionnelles (Infirmière – psychologue – médecin – travailleur social) qui coordonnent le parcours de soins et d'insertion des personnes hébergées.
 - ✗ Les **POINTS SANTÉ** : animés par des infirmières et des psychologues, proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole et des médecins bénévoles.
 - ✗ Le **ROND-POINT** : dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comprend trois dimensions :
 - Le **115** : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile.
 - La **BOUTIQUE SOLIDARITÉ** pour faire le point, aider les personnes à retisser des liens sociaux. Accueil humanitaire pour se laver, déposer un sac, laver son linge, se reposer, obtenir une adresse...
 - L'**ASEP** : Action Sociale sur l'Espace Public :

Les missions de l'ASEP :

Proposer, offrir une réponse opérationnelle de proximité sur l'espace public auprès des personnes en situation ou en risque d'exclusion.

Favoriser le partenariat, le réseau, évaluer, réajuster l'action, l'intervention en fonction des réalités des publics, des saisons....

Faciliter l'accès aux soins, repérer les besoins, les problématiques santé, les attentes des publics rencontrés.

Veiller, observer, analyser, prévenir les situations individuelles et/ou collectives à risque (social, sanitaire).

Instaurer une écoute, un dialogue de proximité, un « sas » de médiation entre les acteurs locaux (habitants, mairie, commerçants, structures d'hébergement...) et les populations en grande précarité.

L'équipe mobile de l'ASEP intervient sur la ville de Saint-Brieuc et sa périphérie selon les créneaux suivants :

Lundi	17h00 - 19h00	Avec l'IDE*
Mardi	17h00 - 19h30	
Mercredi	08h30 - 12h00	Avec l'IDE*
Jedi	17h00 - 19h30	
Vendredi	14h00 - 17h00	

*IDE : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

Dès le mois de Mars 2020, la crise sanitaire a fortement impacté l'activité et le suivi des personnes accompagnées.

Les personnes rencontrées dans le cadre de l'ASEP, habituellement croisées et accompagnées sur l'espace public, ont été mises à l'abri dans le cadre de l'urgence, dans les abris de nuits et hôtels. Les personnes sont devenues bien moins nombreuses sur la rue, ainsi, l'action de l'équipe de l'ASEP s'est donc orientée vers les lieux d'hébergement.

Même si les professionnels de l'ASEP ont été moins sollicités pour des regroupements ou phénomènes d'alcoolisation sur l'espace public, certaines difficultés se sont déplacées sur certains hébergements.

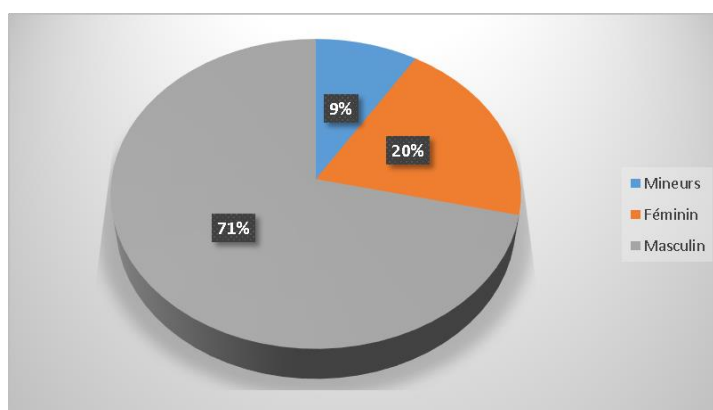
Des difficultés d'accompagnement se sont également posées pour les personnes exclues des hôtels (infractions aux règlements), ces personnes se retrouvant rapidement en squat, chez des tiers ou à la rue.

2.1. Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action

En 2020, 237 personnes différentes (250 en 2019, 298 en 2018) ont été rencontrées sur la rue dans le cadre de l'Action Sociale sur l'Espace Public : ASEP avec lesquelles il y a eu 1413 contacts (1507 en 2019, 1729 en 2018).

	Nombre 2020	% 2020	Nombre 2019	% 2019	Nombre 2018	% 2018
Hommes	169	71%	193	77%	235	78,86
Femmes	47	20%	50	20%	60	20
Mineurs	21	9%	7	3%	3	1
TOTAL	237	100%	250	100%	298	100%

Bénéficiaires de l'action :



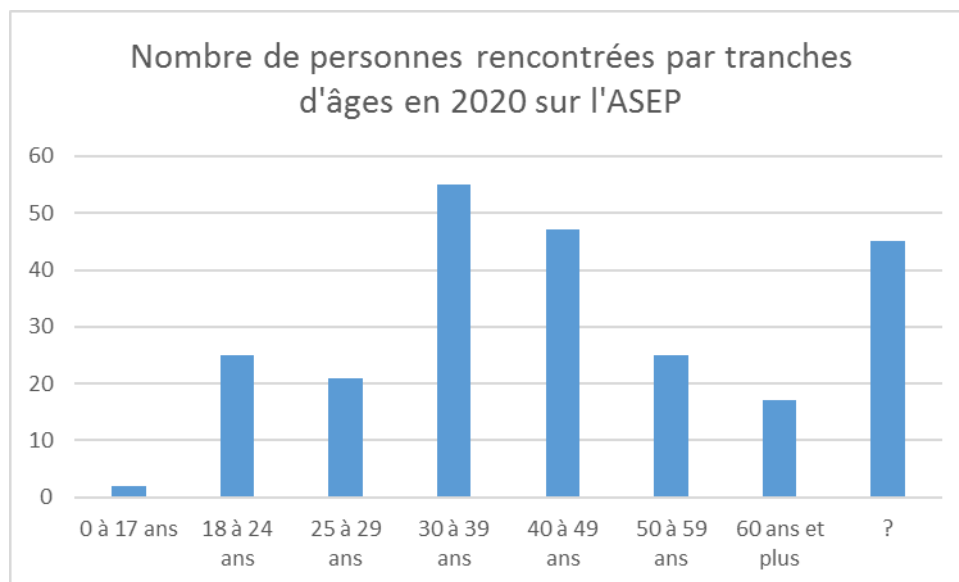
2.2. Compositions familiales

	Personnes seules	Personnes seules avec un ou des enfants	Couples	Couples avec un ou des enfants	Groupes	Non communiqué	TOTAL
Nombre 2020	120	4	23	4	2	84	237
% 2020	78%	3%	15%	3%	1%	/	100%

Nombre 2019	172	3	20	6	8	41	250
% 2019	82%	1%	10%	3%	4%	/	100%
Nombre 2018	188	5	25	6	1	73	298
% 2018	84%	2%	11%	3%	0,5%	/	100%

Les personnes seules restent majoritaires (78%), suivies des personnes en couple sans enfant. Cette répartition reste stable par rapport aux années précédentes.

2.3. Ages



	Nombre en 2020	% en 2020	% en 2019	% en 2018
< 18 ans	2	1%	3%	1%
18 – 24 ans	25	13%	11%	12%
25 – 29 ans	21	11%	10%	8%
30 – 39 ans	55	29%	28%	30%
40 – 49 ans	47	24%	25%	23%
50 – 59 ans	25	13%	14%	15%
> ou = 60 ans	17	9%	9%	9%
Non renseigné	45	/	/	/
TOTAL	237	100%	100%	100%

Une grande majorité des personnes rencontrées sur l'ASEP a entre 30 et 59 ans (66%), donnée qui reste stable par rapport aux années précédentes.

A noter que les personnes entre 18 et 24 ans sont en augmentation.

2.4. Environnement des personnes

NB : Les éléments du tableau ci-dessous portent sur les contacts réalisés (soient **1413** contacts en 2020)

	Nombre 2020	% 2020	Nombre 2019	% 2019	Nombre 2018	% 2018
Seules	650	48%	736	49%	753	43.55%
A deux	277	21%	387	26%	753	29.90%
En groupe	414	31%	382	25%	459	26.55%
Non renseigné	72	/				
TOTAL	1413	100%	1505	100%	1729	100%

De manière stable par rapport aux années précédentes, nous constatons que les personnes vivent majoritairement de manière isolées sur la rue.

De manière complémentaire, nous recensons :

- **1 personne avec enfants** sur la rue (contre 6 personnes l'année dernière),
- **67 personnes différentes** qui pratiquent **la manche** (84 personnes en 2019),
- **43 personnes** qui fréquentent l'espace public **avec des chiens** ou d'autres animaux (60 personnes en 2019).

2.5. Ressources au 1^{er} contact

	Salaire retraite	Allocation chômage/ formation	RSA	AAH	Autres	Sans ressource	Non Renseigné	TOTAL
Nombre en 2020	3	6	63	16	5*	44	98	237
% en 2020	2%	4%	45%	12%	4%	32%	/	100%
Nombre en 2019	10	5	74	25	6*	73	54	250
% en 2019	5%	3%	38%	13%	3%	39%	/	100%
Nombre en 2018	16	14	89	22	6*	66	85	298
% en 2018	7.51%	6.57%	41.78%	10.33%	2.82%	30.99%	/	100%

* Dont 1 personne bénéficiaire de l'Allocation Demandeurs d'Asile (ADA)

A noter sur 2020, la part des personnes bénéficiaires du RSA est en augmentation et devient majoritaire (45%). L'autre part importante des personnes est sans ressource (32%).

2.6. Origines géographiques

Dans le cadre du COVID 19, **les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement dont la fermeture des frontières, ont un impact direct sur les personnes rencontrées sur la rue**, notamment en terme d'origines géographiques.

La majorité des personnes rencontrées sont de **nationalité Française : 86%** (75% en 2019), soit un taux supérieur à 2019.

Et 13% des personnes rencontrées sont de nationalité Hors UE (21% en 2018), soit un taux inférieur à 2019. Il s'agit, pour la plupart, de personnes originaires de l'Afrique du nord et l'Afrique centrale.

2.7. Modes d'habitat au 1^{er} contact

	Nombre en 2020	% en 2020	Nombre en 2019	% en 2019	Nombre en 2018	% en 2018
Logement	33	22%	49	24%	62	27.19%
Hébergé chez un tiers	20	13%	34	17%	36	15.79%
Hébergement d'insertion	4	3%	6	3%	9	3.95%
Hébergement d'urgence	43	29%	48	24%	56	24.56%
Habitat précaire (squat, tente, camion, pension hôtel...)	27	18%	31	15%	36	15.79%
Rue	23	15%	36	18%	29	12.72%
Non renseigné	87	/	46	/	70	/
TOTAL	237	100%	250	100%	298	100%

Quatre catégories de modes d'habitat :

✓ Le logement:

Parmi les 150 personnes pour qui l'information de leur situation au regard du logement a été renseignée lors du premier contact, **33 ont une solution de logement (22%)** que ce soit dans le parc public ou dans le parc privé (contre 24% en 2019 et 27% en 2018).

✓ L'hébergement chez un tiers :

20 personnes (13%) étaient hébergées en famille ou chez des amis au premier contact (contre 17% en 2019 et 16% en 2018).

✓ La rue, l'hébergement précaire et l'hébergement d'urgence :

93 personnes (62%) étaient sans hébergement ou en hébergement d'urgence ou encore en habitat très précaire au moment de la rencontre (56% en 2019, 54% en 2018).

✓ L'hébergements d'insertion : (ALT, places de stabilisation, CHRS, Résidence Habitat Jeunes)

4 personnes rencontrées (3%) étaient prises en charge en structure d'accueil d'insertion (3% en 2019, 4% en 2018).

2.8 Lieux de rencontre

	Nombre 2020	% 2020	Nombre 2019	% 2019	Nombre 2018	% 2018
La gare et alentours	98	7%	148	10%	88	5.09%
Les Champs et alentours	228	16%	218	14%	171	9.89%
Quartier des Promenades	7	0,5%	34	2%	9	0.52%
Place de la Liberté	14	1%	27	2%	73	4.22%

Place de la Résistance	84	6%	127	8%	107	6,19%
Place de la grille	225	16%	153	10%	248	14.34%
Quartier de Robien	30	2%	14	1%	20	1.16%
Quartier Saint-Michel	30	2%	17	1%	12	0.69%
Quartier Sainte-Thérèse	7	0,5%	2	0,1%	0	0%
Quartier de la cathédrale	10	1%	48	3%	61	3.53%
Quartier de Cesson	10	1%	4	0,3%	35	2.02%
Croix Saint-Lambert	0	0%	0	0%	0	0%
Quartier des Villages	9	1%	21	1,4%	28	1.62%
Rue St-Benoit (super U)	174	12%	192	13%	198	11.45%
Rue St-Guillaume	190*	13%	258	17%	333*	19.26%
Quartier de Balzac	0	0%	1	0,1%	0	0%
Quartier de Gouëdic	15	1%	40	3%	43	2.49%
Rue des 3 frères Le Goff	1	0,1%	2	0,1%	2	0.12%
Poulain Corbion	28	2%	90	6%	137	7.92%
Quartier de Ginglin	9	1%	26	2%	34	1.97%
Ploufragan	22	2%	0	0%	5	0.29%
Plérin (le légué)	20	1%	2	0,1%	12	0.69%
Trégueux	26	2%	0	0%	0	0%
Langueux	119	8%	11	1%	6	0.35%
Visite à l'hôpital	20	1%	8	0,5%	17	0.98%
Domicile	28	2%	36	2%	49	2.83%
Boutique Solidarité	8	0,6%	16	1%	22	1.28%
Autre	1	0,1%	12	1%	19	1.10%
Total	1413	100%	1507	100%	1729	100%

* dont 7 : place Duguesclin

- **Les Champs :**



16% des contacts se font sur cet espace (14% en 2019). Ce lieu est devenu un lieu de regroupements, de convivialité, mais aussi de boisson, entre les personnes. Un abri situé devant l'église permet également aux personnes de se retrouver en cas de mauvais temps.

- **Place de la grille :**

16% des contacts se font sur cet espace (10% en 2019). Il s'agit d'un aménagement récent et durant l'été beaucoup de personnes s'y retrouvent autour des bancs, pour jouer à la pétanque, consommer de l'alcool... Le centre commercial à proximité est un emplacement intéressant pour pratiquer la manche. L'équipe de l'ASEP se rend donc quotidiennement sur cette place.

- **La rue Saint-Guillaume :**

Cet endroit est moins fréquenté en 2020 (**13% des contacts** s'y sont effectués contre 17% en 2019, 19% en 2018, 26% en 2017).

Avec le couvre-feu et la fermeture des commerces cette rue est devenue moins attractive pour les personnes pratiquant la manche. Les personnes se sont donc déplacées ou se sont absentes.



- **Rue St Benoît (Super U) :**

C'est le quatrième lieu de rencontre avec 174 personnes rencontrées.

- **Poulain Corbion :**

Le parking est également un lieu où s'exerce la Manche. Nous y rencontrons les mêmes personnes quotidiennement. C'est aussi un point de stationnement de la maraude de la Croix Rouge le lundi et le jeudi soir.

- **Place de la Résistance :**

On y retrouve des personnes seules, qui pratiquent la manche, devant le tabac, devant un horodateur, devant la Poste. C'est surtout lors du marché du mercredi matin que s'effectuent ces rencontres. Les rencontres sur cette place ont donc été moins importantes sur cette année 2020.

2.9. Réponses apportées

	Nombre 2020	% 2020	% 2019
Orientations ADALEA	136	68%	37%
Orientations externes	17	8%	9%
Informations	14	7%	32%
Soins	7	0,5%	3%
Couvertures	2	1%	2%
Vêtements	5	2%	2%
Transports	25	12%	15%
TOTAL	200	100%	100%

La part la plus importante des réponses apportées par l'ASEP, se fait **au sein de l'association**. **Cette part ne cesse d'augmenter depuis 2018**. En effet L'ASEP reçoit avant tout des demandes de première nécessité qui correspondent à différents dispositifs d'ADALEA : 115, Boutique Solidarité, Point Santé, SIAO, Accompagnement RSA et autres.... Les orientations en interne permettent une certaine fluidité dans l'orientation et les réponses proposées aux personnes.

Les **orientations externes** visent notamment l'accès à la santé (hôpital, médecins, CMP, EMPP) ou aux droits communs, aux associations caritatives.

3. EVENEMENTS MARQUANTS

DECLIC

Depuis juin 2016, la ville soutenue par l'agglomération et la participation d'Armor Emploi, propose une action innovante aux plus fragiles, nommée « l'Action Déclic ». Il s'agit de proposer 2 heures de travail, 1 fois par semaine, à 4 personnes : 2 hébergées au Trait d'union et 2 rencontrées dans les services de l'association Adalea.

Un contrat de travail est signé juste avant la mission et la rémunération versée dès la mission réalisée, à hauteur de 10€ net de l'heure. Armor Emploi est l'employeur, Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville les financeurs.

Un.e professionnel.le du Trait d'union et un.e autre d'Adalea sont présent.e.s à chaque mission pour encadrer le public. Les missions de travail sont fournies par les services municipaux : la propreté et les espaces verts.

La possibilité d'offrir une activité aux personnes éloignées de l'emploi et en grande précarité, permet, pour certaines, de reprendre contact avec leur environnement, de créer de micro changements, de passer de la manche passive à une action favorisant l'estime de soi.

21 sessions en présence d'ADALEA ont eu lieu du 12 mars 2020 au 29 octobre 2020 (contre 38 sessions en 2019) et ont permis la participation de 23 personnes différentes.

Cette baisse du nombre de sessions est due à la situation sanitaire :

- 14 sessions ont été annulées de mars à mi-juin suite au premier confinement.
- 7 sessions ont été annulées sur novembre et décembre 2020 en accord avec le Plan de continuité d'Adalea qui a mis en suspend toutes les activités collectives de l'association, dans le contexte de la crise sanitaire.

L'action Déclic a été fortement perturbée cette année par la situation sanitaire. Néanmoins, le bilan et les retours des participants aux actions qui ont pu être réalisées sont toujours très positifs. Il y a toujours des personnes volontaires pour s'inscrire sur cette action : très peu de désistements et d'absence pendant l'année. L'équipe a dû refuser 4 inscriptions sur 3 sessions en 2020.

EVALUATION INTERNE : analyse et préconisations

Pour rappel, la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale soumet les établissements et services médico-sociaux à une législation spécifique en matière d'évaluation et d'amélioration continue des activités et de la qualité des prestations.

C'est dans ce cadre, que s'est poursuivi le travail d'évaluation interne amorcé sur le service en Novembre 2019.

Ainsi, comité de pilotage, salariés et administrateurs ont finalisé le travail de recueil et d'analyse des données, pour une présentation, validation des résultats et formalisation d'un rapport en septembre 2020.

Cette évaluation interne formalise un rapport d'évaluation avec des propositions/préconisations concrètes, à travers un plan d'actions qui devra être intégré dans les axes d'évolution du service.

Il présente donc un véritable outil de développement, qui servira également de boussole au travail mené par le service.

ARRIVEE D'UN TRAVAILLEUR PAIR AU SEIN DE L'EQUIPE ROND-POINT

Le travail pair se définit comme une forme de pair-aidance dans laquelle l'intervention fondée sur le savoir par l'expérience est rémunéré. Les connaissances et compétences construites à partir d'un vécu permettent d'accompagner et soutenir des personnes confrontées à des réalités semblables. Sa philosophie repose sur un accompagnement co-construit avec la personne précaire, dans le respect de son projet de vie.

Le développement du travail pair fait partie des priorités d'action du Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) :

La mesure 35 : « Développer les pratiques de pair-aidance et la reconnaissance des savoirs d'expérience au sein des structures et des équipes d'accompagnement ».

Le travail pair est l'un des leviers pour « Mieux accompagner les personnes sans domicile à travers le renforcement et l'articulation de l'accompagnement social vers et dans le logement ». Par conséquent, il est considéré comme un véritable outil du Logement d'Abord.

Dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'expérimentation du travailleur pair est soutenue à travers les aides régionales. C'est dans ce cadre qu'un poste à mi-temps a été créé et qu'une embauche a été mise en œuvre en Juin 2020, pour une durée d'un an. Le travailleur pair intervient sur la boutique solidarité ainsi que l'ASEP.

Bilan après quelques mois d'expérimentation

... Avis du travailleur pair

Il est important d'avoir une « bonne distance » et « une juste proximité » avec les personnes accueillies et accompagnées. Il est également nécessaire de se situer vis-à-vis des autres professionnels de l'équipe.

Le travailleur pair apprécie ses missions et dit s'enrichir dans le travail interdisciplinaire.

Au sein de l'association, Le travailleur pair se voit comme une « Passerelle » entre l'équipe et les personnes accompagnées. Il se sent bien intégré et dit s'épanouir dans son travail avec l'équipe pluridisciplinaire.

« Je me sens très investi dans la mission que m'apporte le métier de travailleur pair. Je me sens comme un traducteur entre l'équipe de travailleurs sociaux et les personnes accueillies accompagnées. Je pense apporter un autre regard sur les personnes en difficulté en expliquant des situations ou des comportements que j'ai moi-même vécus. Lors des A.S.E.P., j'ai une approche qui peut faciliter un contact avec des personnes sans domicile fixe et je sais trouver le lien qui facilite l'aide à cette personne, comme, par exemple, la communication ».

« Mon expérience, depuis le début de mon contrat, me conforte sur le fait que le travailleur pair est une possibilité d'amélioration dans le travail social. Mon intégration dans l'équipe de la B.S. fluidifie les contacts entre les personnes en précarité, voir en très grande précarité, avec les professionnels. Mon rôle est de :

- Rassurer et accompagner ces personnes qui sont en très grandes difficultés,
- Rassurer et aussi accompagner les travailleurs sociaux »

... Avis de l'équipe sur cette nouvelle collaboration

Le travailleur pair est perçu comme un « traducteur » entre l'équipe et les personnes accueillies car il utilise un langage commun qui est rassurant pour eux. Il apporte un autre regard sur la personne accueillie et accompagnée en explicitant des situations ou comportements qu'il a lui-même vécu.

Lors des maraudes, il a une approche qui peut être facilitatrice avec certains sans domicile fixe. Il sait où trouver une personne qui a changé de « spot » grâce à sa connaissance du terrain.

Le travailleur pair est un acteur clé dans l'accompagnement de l'usager sur le volet social et professionnel car il est identifié comme quelqu'un qui s'en est sorti, qui va mieux et cela est générateur d'espoir.

... Avis de l'association

L'association ADALEA est très satisfaite de l'expérimentation car le travailleur pair est, selon la direction, très investi dans ses missions. Sa présence est une réelle plus-value dans l'accueil et l'accompagnement des personnes. Le travail en complémentarité apporte un « plus » à l'équipe et à l'accompagnement des personnes.

Il a fallu convaincre de nombreux acteurs du bien-fondé du projet et également rassurer sur l'objectif de cette expérimentation.

Le travailleur pair n'est pas là pour prendre la place des travailleurs sociaux, il est un nouvel interlocuteur qui améliore l'accompagnement et aide les personnes à sortir de la rue.

CRISE SANITAIRE : impact fort sur la mendicité, mise en place des Chèques Accompagnement Personnalisés

Le confinement a généré de grandes difficultés pour les personnes de la rue, notamment pour celles qui pratiquaient la mendicité. Lors des premières semaines de confinement du printemps, les règles strictes du gouvernement ont ainsi amené les personnes de la rue à être confinées dans les hôtels sans possibilité de faire la manche sous peine d'amende.

Tout d'abord, cela a impacté les habitudes de ces personnes car certaines d'entre elles occupent l'essentiel de leur journée par cette activité qui leur permet de glaner quelques euros mais aussi et c'est loin d'être anodin, d'avoir des relations sociales avec le reste de la population.

« L'isolement » dans les hôtels (entre guillemet car plusieurs sans-abri étaient présents dans les mêmes hôtels) et l'absence d'activité a entraîné chez certains une forte alcoolisation et/ou des consommations de drogue, poly-addictions, aussi dues à l'effet de groupe.

De plus, certains sans domicile fixe qui n'ont aucune ressource, vivaient exclusivement de la manche et refusaient une mise à l'abri à l'hôtel ou dans un hébergement d'urgence. Pour ces personnes, le gouvernement en collaboration avec la fondation Abbé Pierre a distribué à notre association ainsi qu'à d'autres associations de l'agglomération briochine des CAP (Chèques d'Accompagnement Personnalisés) qui pouvaient être utilisés dans les commerces alimentaires. Nous avons choisi de distribuer ces CAP en priorité aux personnes sans ressource et/ou qui ne bénéficiaient pas d'un hébergement.

Aujourd'hui, les restrictions gouvernementales se sont allégées, les personnes de la rue ont pu reprendre leurs habitudes et ont de nouveau la possibilité de faire la manche. Cependant, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles mesures de lutte contre la pandémie. Si tel était le cas, il sera important de ne pas oublier les « invisibles » de notre société pour qui l'isolement social est source de maux importants.

Personnes de longue errance et problématique liée à l'hébergement d'urgence

L'équipe de l'ASEP rencontre régulièrement des personnes avec de longs parcours d'errance sur l'agglomération briochine. Ces personnes sont bien connues de l'équipe mobile et ont tissé depuis lors des liens forts avec les professionnels.

Ces hommes et femmes allocataires du RSA, seul ou en couple, ne sont, pour la plupart, pas dans des demandes d'urgence. Ils ne souhaitent pas ou plus faire appel au 115 pour un hébergement. En effet, certains ont déjà pu bénéficier d'une mise à l'abri, mais le cadre des structures d'urgence peut s'avérer trop contraignant ou complexe à respecter pour ces personnes n'ayant pas ou plus les repères pour vivre en collectif, notamment concernant la consommation d'alcool très présente chez ce public. Il arrive fréquemment que des personnes arrivent alcoolisées à l'entrée des hébergements d'urgence et s'y voient refuser l'accès en raison de leur état d'ébriété. On peut aussi observer que parfois des personnes vont d'elle-même ne pas se présenter à l'abri de nuit afin de pouvoir continuer à s'alcooliser pendant la nuit. La possession d'alcool étant interdite dans les structures d'urgence.

De plus, ces longs parcours d'errance peuvent générer des troubles psychiatriques chez certaines personnes et donc défavoriser encore davantage leur accueil en hébergement d'urgence. Nous retrouvons régulièrement des personnes qui éprouvent un sentiment de persécution et qui peinent à entrer en relation avec les autres.

Aussi, nous rencontrons des personnes qui semblent selon leur dire s'être acclimatées à leur rythme de vie dans la rue. Celles-ci dorment dans des squats ou dans des endroits reculés de la rue où ils ne sont pas vus par les briochins. Ces personnes disent très bien se débrouiller seules et refusent que l'équipe fasse appel au 115 afin de leur trouver une solution d'hébergement malgré les sollicitations.

Dans toutes ces situations, le travail de l'équipe de l'ASEP consiste alors à préserver le lien social, répondre à leurs demandes ponctuelles (administrative, matériel, orientation...) ainsi qu'à veiller et préserver leur santé notamment par le biais des infirmiers présents sur l'ASEP le lundi soir et le mercredi matin mais aussi avec le médecin bénévole qui accompagne l'équipe une fois par mois le mercredi matin. Les personnes apprécient le contact avec les professionnels et les échanges réguliers qu'elles peuvent avoir. Ces relations de proximité entre les personnes de la rue et les professionnels de l'ASEP permettent d'instaurer un climat de confiance et favoriseront l'intervention d'urgence (hospitalisation, mise à l'abri...) si la personne est un jour en demande ou si cela s'avère nécessaire.

Café :

Lors de l'Action Sociale sur l'Espace Public, il n'est pas rare que des personnes rencontrées nous demandent un dépannage d'ordre matériel, un duvet, des vêtements... Pour les demandes alimentaires, nous orientons les personnes vers les associations caritatives, vers la maraude.

Cependant, la réponse directe aux demandes d'ordre matériel ne fait pas partie des missions de l'ASEP. Mais parfois un simple café peut faciliter l'échange et la création du lien.

C'est donc suite aux demandes persistantes d'une personne pratiquant la manche sur l'espace public que désormais, lors de l'ASEP du mercredi matin nous proposons un café aux personnes rencontrées. Cette pratique nous a permis d'instaurer le dialogue avec des personnes qui ne le souhaitaient pas auparavant. La proposition du café est alors une forme d'échange ; « nous avons un café à offrir, c'est d'accord on peut parler ». En d'autres termes ce que nous proposons lors de la rencontre est tangible, et a un résultat direct. Notre action est alors mieux repérée par ces personnes et ainsi nous pouvons débiter notre travail.

Enfin, c'est un support autour duquel la discussion est facilitée. Par exemple une personne faisant la manche va plus aisément se poser le temps d'un café pour prendre le temps de discuter avec nous.

Les professionnels de santé, une présence nécessaire pour l'Action Sociale sur l'Espace Public

Deux fois par semaine (lundi soir et mercredi matin) nous intervenons avec un.e infirmier.e , et une fois par mois avec un médecin bénévole. L'ASEP du mercredi matin est celle où nous rencontrons le plus grand nombre de personnes car c'est un moment favorable à la pratique de la manche (marché).

Les conditions de vie à la rue peuvent s'accompagner de pathologies chroniques, d'addictions, et il n'est pas rare que les personnes se blessent ou tombent malade. La présence des professionnels de santé lors de l'ASEP est complémentaire à celle du travailleur social, elle permet une évaluation globale des problématiques des personnes en situation de précarité, et ayant parfois un long parcours de rue.

De plus, l'expertise du professionnel de santé directement sur le terrain peut permettre une intervention plus rapide des secours. Ces derniers expriment parfois des réticences à intervenir auprès d'un public pour lequel ils sont fréquemment sollicités ; l'évaluation de l'infirmier.e et le pré-examen précis de la situation peuvent alors s'avérer décisifs pour hospitaliser une personne.

5. PAROLES D'USAGERS, TEMOIGNAGES, EXEMPLES

Témoignage d'un professionnel concernant Monsieur L :

Monsieur L est une personne connue depuis longtemps des services d'ADALEA et principalement de l'ASEP. En effet nous le rencontrons uniquement sur l'espace public, il a un long parcours de rue et ne souhaite pas faire valoir ses droits que ce soit pour l'accès aux minima-sociaux, à une complémentaire santé, à l'accès au logement, à l'hébergement d'urgence... Malgré nos sollicitations, il ne se présente quasiment jamais à l'accueil de jour. Nous poursuivons notre mission et maintenons le lien avec Monsieur L, même si nos sollicitations ne font émerger aucune demande, il semble apprécier nos rencontres.

Dès le premier confinement, des places supplémentaires d'hébergement d'urgence de type hôtelières ont été ouvertes. Les personnes que l'on rencontrait initialement dans le centre-ville se sont vues orientées via le 115 dans des hôtels à la périphérie de la ville. Nous avons alors modifié l'activité de l'ASEP avec des interventions plus fréquentes dans ces zones périphériques, et nous maintenons ce mode d'action tant que cela sera nécessaire.

Monsieur L n'a pas changé ses habitudes et a préféré rester dans le centre-ville et ses proches alentours. Assez rapidement lors de nos échanges, il nous demande « Où sont passé les autres ? Je ne les croise plus en ville. Comment sont-ils ? ». En effet, nous faisons moins de rencontres en centre-ville, et Monsieur L se retrouve isolé, il n'a pas trop le moral. Nous l'invitons à venir sur l'accueil de jour, il commence alors à s'y présenter régulièrement dans le but de rompre l'isolement. Nous contactons plus régulièrement le 115 avec Monsieur L, c'est ainsi qu'un hébergement d'urgence lui est attribué.

Malgré ses conditions de vie extrêmes, Monsieur L s'est montré hermétique à nos sollicitations pendant de nombreuses années. C'est d'abord pour rompre l'isolement lié aux mesures sanitaires qu'il a commencé à se présenter à l'accueil de jour. Pour un bon nombre de personnes que nous rencontrons, l'espace public est un lieu de socialisation privilégié, car accessible à tous. C'est là qu'on se donne rendez-vous pour passer un moment entre amis, lorsque le logement ne permet pas d'accueillir des invités, qu'on dort dehors, ou qu'on est hébergé chez des tiers. C'est également un espace inclusif car il permet de côtoyer les habitants, les commerçants..., de discuter avec les passants, d'être intégré d'une certaine manière à la vie de la cité. Les restrictions sanitaires, sans nier leurs nécessités, même si elles ont permis de faciliter les mises à l'abri au 115, ont parallèlement favorisé l'isolement des publics les plus précarisés. On comprend alors aisément la portée violente des « mesures de distanciations sociales », pour des populations qui souffrent déjà au quotidien d'une forme d'exclusion. Dans ces conditions, Il est donc d'autant plus important pour l'ASEP, de maintenir une veille face à l'isolement que ce soit dans la rue, les squats, ou dans les hôtels partenaires du 115.

6. RESSOURCES HUMAINES

Réunions internes :

- Des réunions d'équipe sont mises en place pour échanger sur les accompagnements en cours ou les situations complexes, l'organisation du travail, les projets en cours ou à venir.
- Des commissions avec les administrateurs de l'association (annulées en raison du confinement).
- Une réunion de pôle (contexte sanitaire).

Supervision :

- Habituellement le service bénéficie des séances mensuelles avec l'équipe RSA et le point santé de Saint-Brieuc. Néanmoins, en raison des confinements, les sessions du printemps ont été reportées.

Formations :

Intitulés	Heures
Accompagnement au deuil en pension de famille _ 1 ES	14h
TOTAL : 1 formation réalisée en lien avec service PLH	

7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Le partenariat est, au fil des années, de plus en plus présent dans l'action de l'ASEP.

* Les services de la ville :

- CCAS : liens avec l'ASEP par rapport à la domiciliation, l'ouverture de droits
- Trait d'Union : fort partenariat, en liens réguliers avec l'équipe ASEP
- Police municipale : échanges téléphoniques, signalements, échanges physiques au sein de leurs locaux
- Bibliothèque : temps de présentation des services, passages de l'ASEP au sein de la bibliothèque

* Les services médico-sociaux :

- EMPP, CSAPA, Urgences, Hôpital, Pompiers, SAMU, CAARUD...

* Les services de l'Etat :

- Police nationale : liens avec l'assistante sociale
- La Poste : suite à un signalement

* **Les organismes de tutelle et les Maisons Du Département** : liens ponctuels devant les situations qui inquiètent l'équipe ASEP ou demandes des travailleurs sociaux de la MDD ou des services de tutelles pour savoir si l'équipe ASEP rencontre sur la rue telle ou telle personne.

* **Les associations caritatives** : (Secours Populaire, Croix Rouge, Restos du cœur et Secours Catholique, l'association Breizh Patounes...). Echanges sur des situations inquiétantes, relais en niveau I, dépannages alimentaires et vestimentaires...

* **La SNCF** : (chefs d'escale, guichetiers, la SUGE, agent de la ferroviaire...). Liens téléphoniques, physiques sur le terrain, physiques en réunions de travail... Une convention entre la SNCF et ADALEA détermine les modalités d'intervention de l'ASEP (passages quotidiens à la gare et utilisation de la main courante, outil commun partagé avec la SNCF sur les situations les plus problématiques en gare).

* **Les commerçants**

* **Les dispositifs de logement ou d'hébergement** : SIAO, Emmaüs, Hôtel, Hybritel, ALT, Maison relais, CHRS, places de stabilisation...

8. PLAN D'ACTIONS

Un nouveau projet associatif succède à celui de la période 2014-2019, dont le bilan a été finalisé début 2020. Il a fait l'objet d'une concertation au sein des différentes composantes de l'association et il est aujourd'hui validé par le conseil d'administration.

Ce projet associatif 2020-2025 réaffirme l'ancrage de nos actions autour de valeurs fortes : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne.

Il affirme également l'ambition d'être un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, ambition qui est mise en œuvre à travers 5 visions pour répondre aux besoins des publics :

- ✓ Une association de taille humaine et de proximité, qui met en œuvre l'intelligence collective
- ✓ Une association porteuse de valeurs, éveilleuse de conscience et d'engagement citoyen
- ✓ Une association connue et reconnue auprès de la société civile organisée
- ✓ Une association engagée et investie dans ses territoires
- ✓ Une association laboratoire de l'innovation sociale en réponse aux besoins des publics

C'est dans ce cadre que le service **Rond-Point travaillera sur le 1^{er} trimestre 2021 à la refonte de son projet de service** en lien avec l'évolution des politiques publiques et surtout en lien avec les nouveaux besoins émergents, repérés auprès des personnes accompagnées.

Ce travail amènera également la déclinaison d'un nouveau plan d'actions, qui devra s'inscrire dans la logique de continuité des 5 axes travaillés entre 2014 et 2019 : accompagner, innover, coopérer, impliquer et s'engager.

Il devra également s'inscrire dans les propositions d'amélioration formalisées dans le cadre de l'évaluation interne finalisée en décembre 2020.